

Concevoir et assurer la mise en œuvre des infrastructures de fourniture d'eau potable et d'assainissement des projets Eau, Hygiène et Assainissement lors d'une intervention humanitaire | Bloc 4 | VAE

[Lien vers la formation](#)

PRÉSENTATION

Déjà été Responsable de projets Eau, hygiène et assainissement humanitaire ? Vous avez exercé ce métier pendant au minimum 1 an dans le secteur humanitaire et vous souhaitez faire reconnaître vos expériences ? Grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience, obtenez une attestation de réussite à l'un ou l'autre des 4 blocs de compétences qui composent la certification Bioforce de « Responsable de projets Eau, hygiène et assainissement humanitaire » de niveau 6 (RNCP). Vous pouvez cibler ainsi directement les compétences nécessaires à la réalisation de vos projets professionnels. A terme, si vous le souhaitez, la validation des 4 blocs vous permet d'obtenir la certification professionnelle.

Candidature pour le **4e bloc de compétences** « Concevoir et assurer la mise en œuvre des infrastructures de fourniture d'eau potable et d'assainissement des projets Eau, Hygiène et Assainissement lors d'une intervention humanitaire » : [découvrez les compétences attendues pour valider ce bloc de compétences](#)

EN SUIVANT CETTE FORMATION, VOUS OBTIENDREZ

- Une attestation de validation du bloc de compétences

CRITÈRES D'ADMISSION

Au moins un an d'activité professionnelle exercée de façon continue ou non, en rapport direct avec la certification visée. Sont prises en compte dans une demande de VAE l'ensemble des activités professionnelles salariées et non salariées (tel que le bénévolat, volontariat, stage pratique) pratiquées en France ou à l'étranger.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Evaluer les besoins quantitatifs et qualitatifs en infrastructures EHA de la zone d'intervention dans le respect des standards humanitaires du secteur Eau Hygiène et Assainissement

Evaluer les sources d'eau disponibles les plus appropriées aux besoins de la population cible du projet EHA, en prenant en compte les risques liés au changement climatique et afin de favoriser l'efficacité, l'efficience et la durabilité du projet.

Concevoir, réaliser, exploiter et maintenir les infrastructures EHA de manière inclusive et adaptée en impliquant les communautés bénéficiaires du projet EHA afin de favoriser et la durabilité des résultats de l'intervention.

LES ÉTAPES DE VOTRE VAE

Étape 1. Candidatez

Remplissez le formulaire de candidature accessible en cliquant sur « Je m'inscris ». Vous recevrez ensuite un email (pensez à vérifier votre dossier Spam) qui vous permettra d'accéder à votre Espace Candidat, dans lequel vous pourrez compléter votre candidature* et

régler les frais de candidature (ou télécharger votre attestation de prise en charge).

Etape 2. Rédigez et soutenez

Si la recevabilité de votre candidature est prononcée, vous recevrez un Dossier de Présentation des Acquis qui vous permettra de décrire et d'analyser les activités et les compétences acquises lors des expériences professionnelles en lien avec le bloc de compétences visé. Une fois ce Dossier de Présentation des Acquis validé par Bioforce, vous êtes invité-e à le présenter devant un jury qui évaluera votre expérience et vos compétences au regard de la description des compétences du bloc dans le référentiel d'emploi, et décidera de la validation ou non du bloc de compétence visé. Ces jurys ont lieu deux fois par an (généralement en milieu et en fin d'année).

[Plus d'info sur la VAE à Bioforce](#)

INFORMATIONS TARIF

Etape 1. Candidature : 200 €

Etape 2. Passage en jury (en France ou à distance) : 800 €

Accompagnement dans votre démarche VAE (non obligatoire, uniquement si souhaité par le candidat) : Bioforce et son partenaire, Les 2 Rives, s'associent pour accompagner les professionnels de l'humanitaire dans leur démarche VAE. [Un programme complet, sur-mesure, à votre rythme pour faire reconnaître et valoriser votre expérience !](#)

[Lien vers la formation](#)